

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal

Du 30 Mai 2008.

- Lecture du compte rendu et des délibérations prises lors de la réunion précédente.

- SYDEL :

Suite au courrier du 24 Avril 2008 concernant l'occupation du domaine public une nouvelle délibération est prise pour la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunications. Délibération qui désormais ne sera pas à prendre chaque année puisque dans le texte de celle-ci il est donné délégation au maire pour calculer, chaque année, le montant de la redevance. En effet seul, une décision du maire fixant le montant de la redevance, sera établie par le Maire tous les ans.

-ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Une délibération est prise pour approbation du rapport annuel 2007 du service de l'assainissement collectif.

Actuellement 51 branchements sont réalisés, le forfait annuel par branchement est fixé à 50 €, plus 0.40 € par m³ consommé pour l'année 2007-2008. La tarification sera revue chaque année afin de couvrir les frais d'entretien, d'analyse de la lagune.

-ADHESION AU SPANC (Assainissement Individuel): service chargé du contrôle des installations d'assainissement individuels. Dossier toujours d'actualité mais en attente de précisions.

-POTEAUX INCENDIE :

19 poteaux installés sur la commune. Vérification tous les 3 ans par la SAUR- Contrôle des vannes tous les ans par les pompiers.

-DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE (DM)

Deux D.M sont prises pour virement de crédits afin de payer le suivi des travaux par la DDE pour la 3^{ème} tranche d'assainissement.

-F.D.A.V.A.L :

Concerne l'attribution par le Conseil Général d'une subvention exceptionnelle en cas de manifestation sportive ou culturelle. Deux délégués du conseil municipal sont désignés.

1 Titulaire : Mme Isabelle MOREL – 1 Suppléant : M. Bernard DEVISE.

-INDEMNITE de CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL :

Une délibération est prise pour l'attribution d'une indemnité de conseil au receveur municipal, le pourcentage de l'indemnité est fixé à 100%.

-COMPTE RENDU SUR LE FLEURISSEMENT DU BOURG et SUR L'ASSEMBLEE GENERALE de l'A.D.M.R. fait par Marguerite SAMBARDIER.

-TRAVAUX VOIRIE :

Suite au déplacement, sur le terrain de la commission voirie, des travaux d'entretien et de recouvrement sont prévus pour 2008.

-traversée de route pour permettre le bon écoulement de l'eau des fossés en direction du Mont, virage à la Borcelle (Maison Morin) au Pont Chevalier, chemin en direction des Branlards et sur la route d'Anglure, à hauteur de la Maison Buisson.

-Recouvrement de la Maison Boucaud en direction du Mont, une portion sur la route des Trouillets, au Pont Chevalier, La Borcelle.

-Arbres à élaguer sur la route de Dun à hauteur des Forestiers.

-Recouvrement mitoyen avec la commune de St Racho à partir du croisement en direction de Dun.

- Des devis seront demandés aux Ets Thivent et à la D.D.E. pour permettre de choisir les priorités des travaux à effectuer.

-RECENSEMENT TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX 2008.

- Rejoindre le mur de la Madone.

-Abri bus : pavés de verre cassés.

-fenêtres à l'école du bas + 2 fenêtres local informatique côté route, grillage, fenêtres à l'école du haut.

-Monuments et escaliers église à nettoyer, portails à repeindre.

-Porte et volets à la cure.

-radiateur à installer dans le logement école du haut.

-4 compteurs calorifiques dans les logements. Devis demandé à David MOREL : Montant 2472 € H.T. (radiateur et compteurs).

En priorité :

-grillage sur le mur des écoles du haut et du bas, Un premier devis sera demandé à C.C.S.M.

-Devis pour changer les fenêtres de l'école du bas. Plusieurs devis ont été demandés. Devis retenu : celui de M. Orelli pour un montant de 9214 € H.T. (savoir que ces travaux ont été budgétisés en 2008.)

PREVISION TRAVAUX 2009.

- Toiture de l'école du haut plus zinguerie, fenêtres.

-QUESTIONS DIVERSES :

-Présentation du tableau récapitulatif établi par Bernard DEVISE Pour la partie chauffage (consommation) des bâtiments communaux.

-Départ des locataires dans le logement à côté de la Mairie, courant Août 2008 et un logement à la cure.

-Information sur la mise en place de la carte communale, par M. GERBIER le lundi 9 juin à 16 heures.

-Remerciements de diverses associations ayant reçu des subventions communales.

-Invitation à visiter le jardin de l'Auberge du Viaduc le samedi 7 juin à 15 heures.

-Demander aux employés communaux s'ils sont assurés en cas de déplacements occasionnels, avec leurs véhicules personnels, pendant leur temps de travail.

